

PROJET ASSOCIATIF ET CULTUREL 2019 – 2025

NOTRE ASSOCIATION

Une histoire singulière, un territoire étendu...

- ♦ Une commune : Vouziers, Bourg centre du sud Ardennes, territoire rural en ZRR.
- ♦ Un bâtiment partagé : une ancienne friche industrielle reconvertie en Centre Les Tourelles en 1988, qui accueille 3 entités : La Bibliothèque-Ludothèque municipale / L'Harmonie Municipale / l'association « Les Tourelles »
- ♦ L'association « Les Tourelles » créée le 27 février 1994, autour d'une vision commune entre une collectivité locale, des habitants engagés, des partenaires et un projet afin de « ... **favoriser l'action culturelle à Vouziers et dans ses environs...** » (Art2 des statuts de l'association) devient après révision des statuts en 2020 « ... **développer l'accès à la culture et aux pratiques culturelles, pour tous, sur le territoire...** ».
- ♦ Au cours de cette période, l'association, gérée par un Conseil d'Administration, accompagnée de professionnels, salariés ou mis à disposition par la commune de Vouziers, a mobilisé ses moyens pour la gestion des activités : programmation du cinéma, spectacles vivants, expositions, animations diverses et ateliers de pratiques artistiques.
- ♦ Le Conseil d'Administration a été composé volontairement, à l'origine, de 4 collègues (membres de droits, associés, correspondants, usagers) afin de fixer les orientations de l'association.

[Association loi1901 – Education Populaire](#)

- ♦ Volonté de partager la culture et les pratiques culturelles pour le plus grand nombre. Permettre à tous de découvrir, se réjouir, rencontrer et pratiquer. La culture n'est pas conditionnée à l'exception, bien au contraire, la culture est une composante de vivre ensemble, de communiquer, de partager, de nous élever. Elle représente à la fois condition humaine et notre devenir en société développée.
- ♦ Développer la vie sociale, l'émancipation de chacun avec les autres et le vivre ensemble.
- ♦ Promouvoir la création et l'expérimentation des divers langages artistiques dans ce qu'ils ont de plus abouti, sans oublier les pratiquants amateurs. Être fier de son identité tout en acceptant celle des autres, connaître la richesse de son histoire, se l'approprier et la partager.
- ♦ Être fier de son identité tout en acceptant celle des autres, connaître la richesse de son histoire, se l'approprier et la partager.
- ♦ Revendiquer sa capacité à s'émouvoir, se révolter, se divertir, se cultiver.

[Diffusion – Echanges - Créations](#)

1- Une cohérence entre nos valeurs, nos principes et nos pratiques

Au travers de notre engagement associatif et dans le cadre de l'éducation populaire, nous revendiquons un certain nombre de valeurs fortes ; de traduire ces valeurs en principes et en pratiques.

Dans ce cadre Nos Valeurs sont notre ADN, ce qui guide notre engagement : le Pourquoi ;

Nos Principes guident notre progression, le chemin que nous empruntons : le Comment ;

Nos pratiques sont la traduction concrète pour parvenir et aboutir à ces valeurs : le Quoi.

Valeurs	Principes	Pratiques
<p>Accès à la culture et aux pratiques culturelles en milieu rural pour le plus grand nombre.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Permettre à chacun, et au plus grand nombre d'accéder à des créations artistiques et culturelles, des manifestations, des actions culturelles de qualité. ♦ Être vigilant pour adapter les conditions d'accès, les propositions et les niveaux à nos actions, aux capacités de chacun. 	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Nous proposons une animation culturelle sur la commune et le territoire. ♦ Nous proposons un programme cinéma hebdomadaire composé de films grand public et art & essai. ♦ Nous proposons une saison culturelle professionnelle, éclectique, qualitative, diversifiée et accessible à tous les publics. ♦ Nous réservons une place importante à toute forme de créations (amateurs, arts plastiques, formations...) ♦ Nous adaptions et sélectionnons des propositions adaptées aux établissements scolaires (expo, ciné et spectacles...) ♦ Nous répondons à des demandes ciblées. ♦ Nous développons en concertation des animations culturelles sur le territoire. ♦ Nous allons renforcer nos propositions de pratiques artistiques.
<p>Développer les pratiques culturelles.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Permettre à chacun et au plus grand nombre de découvrir, tester et pratiquer des activités artistiques et culturelles. ♦ Solliciter les personnes ressources (artistes, compagnies...) pour la mise en place de ces ateliers. ♦ Multiplier les partenariats et les coopérations afin de développer les moyens et les réseaux autour de ces ateliers. 	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Nous mettons en place, progressivement des propositions d'ateliers de pratiques théâtrales, arts plastiques et vidéo. (En lien avec notre activité). ♦ Nous devons consulter les usagers et futurs usagers, afin de répondre aux attentes et de développer nos propositions. ♦ Nous allons répondre à des appels à projets dans ce sens afin de disposer de moyens nécessaires à la création d'ateliers d'initiation et de pratiques. ♦ Nous devons impliquer les artistes qui se produisent aux Tourelles et généraliser leurs interventions pour mettre en place des temps de rencontre et de formation. ♦ Nous devons renforcer les partenariats et les coopérations avec les acteurs culturels du territoire et hors territoire.

Permettre et favoriser l'émancipation.

- ♦ Offrir les conditions à chacun de s'émanciper, c'est-à-dire prendre conscience de ses capacités, progresser en compétences et être capable de devenir un adulte engagé et responsable.
- ♦ Renforcer cette démarche au quotidien.
- ♦ Nous devons former nos bénévoles, personnels et intervenants dans cette démarche.
- ♦ Nous devons mettre en place des actions, ateliers et situations devant permettre cette prise de responsabilité auprès de enfants, des jeunes et jeunes adultes.
- ♦ Mettre en place des temps d'échanges, de rencontres et de formation avec les familles pour favoriser l'acquisition de prise de responsabilité culturelle en direction de leurs enfants.
- ♦ Nous devons impliquer nos partenaires à l'interne, à l'externe dans cette démarche.

Ouverture, Respect, convivialité.

- ♦ S'assurer en permanence de favoriser l'ouverture de nos activités au plus grand nombre, sans distinction.
- ♦ Garantir le respect de la personne, de la parole et de l'écoute de l'autre.
- ♦ Respecter les personnes dans leurs singularités, et l'ensemble des moyens mis à notre disposition.
- ♦ Susciter l'envie de faire et vivre ensemble.
Développer à travers nos propositions une ambiance conviviale, ludique et partagée.
- ♦ Le Centre Culturel et l'association « Les Tourelles » sont ouverts à tous sans aucune distinction.
- ♦ Sauf indication d'interdiction, l'ensemble des propositions culturelles est accessible à tous.
- ♦ les éventuelles interdictions liées à l'âge, le sont dans un respect de la personne et de son évolution, éducation, sensibilité.
- ♦ Toute personne, adhérente ou non, a le droit de s'exprimer dans le respect des règles sociales et de la bienséance.
- ♦ Nous développons nos activités dans un souci d'accessibilité au plus grand nombre, de mixité, dans une démarche intergénérationnelle et conviviale.

Gérer

- ♦ Gérer au mieux les moyens qui nous sont alloués.
- ♦ Gérer c'est prévoir.
- ♦ Gérer c'est anticiper.
- ♦ L'aspect gestion est quotidienne : gestion des programmes, des projets, des personnes, des budgets, des moyens, les réglementations, ...
- ♦ Nous nous adaptons en permanence et sommes à l'affût de moyens disponibles, d'appels à projets, de dispositifs nouveaux.
- ♦ Nous développons des partenariats, des coopérations afin de développer une veille stratégique quotidienne.
- ♦ Nous sommes adhérents de divers organismes associés à nos actions, afin de bénéficier des informations actualisées liés à ces secteurs (cinéma, association, spectacle vivants, accueil, législation...).

2- Une association / une vocation multiple : Gestion, Diffusion, Coordination et Création

L'association « Les Tourelles » est, initialement, une association à vocation culturelle, qui s'était fixée comme finalité :

- La Gestion d'un lieu et des personnels ;
- La Diffusion et communication d'une programmation artistique et culturelle ;
- La coordination des salariés, des acteurs et projets culturels de la commune.

Ce triple engagement a évolué depuis la création de l'association et s'est enrichi de :

- Un territoire élargi de la commune à l'intercommunalité
- Une volonté de création et d'accompagnement à la création.

Aujourd'hui nos missions et actions sont les suivantes :

♦ Gestion d'un lieu.

Accueil, orientation, gestion d'un planning d'utilisation des salles.

Gestion des personnels de l'association, stagiaires, personnels mis à disposition par la collectivité, intervenants et intermittents.

Sécurité, mise en place et gestion des procédures de sécurité ERP (Etablissement Recevant du Public), faire respecter ces règles, gérer la maintenance du bâtiment et des matériels (scène, son, cinéma...). Assurer la sécurité des personnes et personnels.

Information / communication, diffusion des programmes de cinéma, spectacles, manifestation et globalement toutes informations concernant les manifestations et animations du territoire.

Accueil physique des utilisateurs du bâtiment, exposition, autres associations, collectivités, RAM et mise à disposition et implantation de matériels quand cela est possible.

♦♦ Diffusion et communication.

La diffusion de programmations culturelles (cinéma, spectacles vivants, expositions, animations, ateliers...)

Création de liens, information, coopérations et accueils avec nos publics, individus, familles, publics empêchés, scolaires...

Mise en réseaux de différents partenaires.

Création de relations, inscription et implication de différents réseaux : collectivités locales et territoriales, partenaires institutionnels, partenaires associatifs, fédérations nationales.

Représentation au sein de nombreuses instances.

♦♦♦ Coordination.

Maîtriser les réseaux d'acteurs locaux, se rendre disponible et créer des interactions entre les utilisateurs réguliers ou ponctuels du bâtiment.

Provoquer des rencontres et la mise en commun d'informations et de projets.

Susciter les participations, les projets, l'implication de ces acteurs locaux à l'animation globale locale.

Participer aux instances et réunion des acteurs locaux afin de récolter les informations, coordonner des actions communes et être force de propositions.

Être pôle de compétences et de ressources dans les conseils et accompagnements apportés aux acteurs du territoire.

◆◆◆◆ **Territoire élargi.**

Le Centre Les Tourelles accueille depuis toujours un public issu des communes de l'Argonne Ardennaise et plus largement dans le cadre de ses propositions culturelles (bibliothèque, cinéma, spectacles, musique...)

Depuis plusieurs années l'association décentralise des spectacles sur le territoire de l'Argonne Ardennaise.

Une action enrichie et diversifiée en direction du territoire : festival « En passant par l'Argonne », résidence nomade, des projets partagés...

Une nouvelle géographie administrative et fonctionnelle.

◆◆◆◆ **Création**

Volonté de mettre en place des ateliers de pratiques artistiques accessible à tous.

Créer ces ateliers dans les langages artistiques que nous développons : cinéma, image animée / spectacles vivants / arts visuel.

Souhait de développer l'accueil d'artistes sur le territoire, sur des projets décentralisés.

Souhait de proposer des résidences de création à des artistes permettant ainsi une installation à moyen terme et des possibilités de développer des actions artistiques et culturelles.

Volonté de diversifier les esthétismes afin de multiplier les langages artistiques.

Ouvrir les potentialités du bâtiment en direction d'un espace partagé.

Multiplier les accueils de stagiaires et les temps de formation des personnels et d'acteurs extérieurs.

3- Organisation et activités

♦ Du personnel impliqué, volontaire et fidèle.

Depuis ses premières années de fonctionnement, l'association a créé son projet de fonctionnement autour d'un Coordinateur Culturel mis à disposition par la Fédération Régionale Des MJC de Champagne Ardenne. Le modèle économique était le suivant : La Ville de Vouziers, se chargeant de prendre en charge le coût de poste du coordinateur, progressivement 2 agents de la commune ont rejoint les Tourelles, l'un pour l'entretien et un second au niveau de l'accueil - secrétariat.

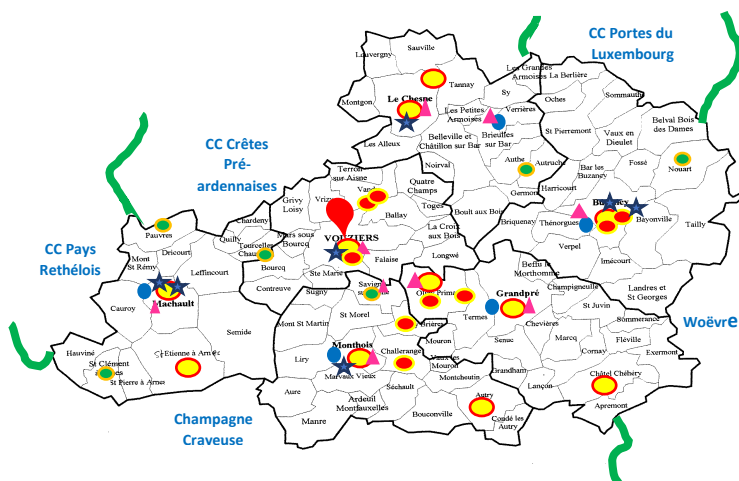
Le cinéma comporte trois salariés : programmateur, projectionniste et caissière.

L'association a toujours eu recours aux emplois aidés et stagiaires pour remplir des missions diverses : accueil, communication, études, projets...

♦♦ Un territoire vaste.

L'association est localisée dans la ville de Vouziers, mais son rayon d'attractivité représente en grande partie le territoire de l'EPCI de l'Argonne Ardennaise, composé de 95 Communes, 18 000 habitants et d'une superficie supérieure à celle de la Martinique.

Ce territoire placé en ZRR (Zone Rurale à Revitaliser) revêt de nombreuses qualités de vie et naturelles, cependant concentre des difficultés liées à l'emploi, le manque de formation, le vieillissement de la population et le manque d'infrastructure.



♦♦♦ Une association démocratique.

Du fait de son histoire, ses références, ses affiliations et la volonté de ses dirigeants, l'association « Les Tourelles » est l'exemple même d'une association démocratique se réclamant de l'Education Populaire.

Son fonctionnement démocratique est juridiquement conforme à nos valeurs et celles de la République :

- Une Assemblée Générale, vecteur d'expression directe des adhérents ;
- Un Conseil d'Administration, organe de gestion et de représentation des valeurs de l'association ;
- Un Bureau, organe de gestion quotidienne des orientations du Conseil d'Administration ;
- Des Commissions, rassemblant des élus associatifs, des usagers et les salariés des secteurs d'activité : Cinéma, Spectacles Vivants, Manifestations, Communication.

Des bureaux, des personnes et des instances ouvertes à tous, administrateurs, usagers, clients et individus en permanence afin de recueillir les demandes, sollicitations, remarques suggestions, qui seront portées aux instances.

◆◆◆ Une forte présence territoriale.

La carte ci-dessus schématise les différentes actions de l'association auprès de la CC de l'Argonne Ardennaise et des communes du territoire.

Le festival « Argonne Tour » devenu « En passant par l'Argonne » est l'exemple type de proposition de décentralisation que l'association souhaite développer en prétextant la diffusion d'un spectacle pour organiser avec les force vives de la commune un véritable projet de vivre ensemble.

D'autres actions et projets culturels permettent cette décentralisation : les Projets Artistiques Globalisés (PAG) en direction des écoles, les expositions itinérantes, la décentralisation du Festival Mondial des Théâtre de Marionnettes, les résidence décentralisées... en sont d'autres exemples que nous souhaitons développer.

◆◆◆◆ Une association engagée et reconnue.

Notre association est adhérente et soutenue par de nombreux partenaires : Région Grand Est ; Agence Culturelle Grand Est ; Direction Régionale des Affaires Culturelles ; Conseil Départemental des Ardennes ; Direction Régionale et Départementale Jeunesse et Sport, de la cohésion sociale et protection des populations ; CC de l'Argonne Ardennaise ; Ville de Vouziers.

Nos partenariats sont divers, au nombre desquels nous retrouvons : l'association Régionale FRMJC ; l'association départementale culturelle « Côté Cour 08 » ; pôle de musiques vivantes POLCA ; Fédération Nationales du Cinéma, Fédération Nationale du livre ; Festival « Off » d'Avignon ; Réseau « Le Chainon » ... et bien d'autres.

4- Nos objectifs de développement

Les travaux de diagnostic que l'association a menés au cours des année 2019 a révélé nos forces et faiblesses et permis de définir des pistes de changements, d'évolutions et de développement que nous allons décliner ci-dessous. (CF Projet associatif et culturel 2019 – 2025. Encore un grand merci à celles et ceux qui se sont engagés dans cette démarche et permis de faire un état des lieux réel de l'association « Les Tourelles ».

◆ Renforcer le fonctionnement actuel de l'association.

- Renforcer la gestion et les finances de l'association
- Mettre en œuvre les moyens de développer et renouveler les publics.
- Renforcer la coopération au sein des trois pôles des Tourelles, et par extrapolation, les coopérations.
- Développer l'information, la signalétique et la convivialité à l'interne.
- Impliquer plus amplement les collectivités locales et territoriales dans notre fonctionnement.
- Stabiliser et renforcer nos offres culturelles, notre modèle économique et le fonctionnement de nos instances.

♦♦ Adapter et anticiper nos fonctionnements aux évolutions de notre environnement.

Une association est un organisme qui évolue ou qui provoque des évolutions de son environnement, c'est pourquoi nous devons anticiper et résoudre les conséquences dues :

- Appellation de l'association, lui permettant une véritable identité et émancipation ;
- Aux particularités de la population (ruralité, vieillissement, manque de mobilités, paupérisation, ...) ;
- A la diversité associative du territoire, manque de coopération, paupérisation, individualisme... ;
- Nécessité d'impliquer les collectivités dans nos projets et notre fonctionnement ;
- Au maintien et au développement des relations avec le monde scolaire ;
- Evolution des dispositifs et soutien de collectivités essentiellement sous forme d'appel à projets (AAP) ;
- Retard que l'association a pris en matière informatique ;
- Manque de personnel en direction de l'animation culturelle.

♦♦♦ Engager un renforcement, un renouveau et une diversification de nos moyens.

- Modifier nos statuts afin de nous permettre la mise en œuvre de nos ambitions et de nouveaux projets ;
- Renforcer, renouveler, diversifier, nos adhérents, nos élus et nos salariés ;
- Faire évoluer notre modèle économique par la diversification des offres ;
- Développer de nouveaux projets afin de susciter de nouveaux usagers, adhérents, utilisateurs, activités ;
- Développer une veille stratégique en direction de financements possibles et de projets porteurs ;
- Se donner les moyens d'intégrer les dispositifs territoriaux en construction.

Vouziers le 18 juin 2020